

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 14 - MONTRÉAL, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JANVIER 1997 - 4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

RENTRE CULTURELLE

Le temps des rêves: une saison vers le soleil, cahier B



LIVRES

Hommage à Stanley Ryerson, page D 1



POLITIQUE

Landry prône un retour à l'objectif de la souveraineté, page A 5

La presse



LE MONDE

Nouveau: une revue de la presse mondiale, page A 6

PERSPECTIVES

Quiz-prop sur les ondes

Commanditaires et télédiffuseurs sont condamnés à s'entendre, même quand les commanditaires se font de plus en plus exigeants. Même quand le commanditaire s'appelle gouvernement fédéral.

À compter de lundi, l'émission *Salut bonjour* de TVA (ainsi que *Canada AM*, sur CTV) célébrera les beautés du Canada, question de réveiller les vocations fédérales à l'approche des élections. Capsules, jeux et concours se grefferont à cette campagne de promotion de 1,5 million. Pour les deux réseaux privés, il s'agit d'un contrat très payant. Pour Ottawa, il s'agit d'écouler une partie de l'exorbitant budget «d'information» à sa disposition. Mais cet argent, notre argent, est-il bien placé?

À l'agence Publi-Cité, Claude-Michel Morin estime que le placement pourrait difficilement être pire, que les choix publicitaires ne sont pas heureux du tout. «Ils veulent que les Québécois aiment le reste du pays. Pourquoi ne pas investir cet argent dans une production québécoise?», demande-t-il. «Des quiz, ajoute-t-il, on en fait trois par jour, ça coûte 5000 \$.» Pas 100 000 \$ ni 500 000 \$!

Ce qui frappe plutôt Jean-Pierre Desaulniers, professeur au département des communications de l'UQAM, c'est le manque de subtilité de cette «volonté de se servir de la télé comme instrument de propagande». L'entreprise lui rappelle les étudiants marxistes-léninistes des années 70 qui se servaient de l'institution scolaire pour porter leurs pancartes. «Je trouve cela plus maladroit qu'autre chose.»

Cette offensive fédérale ne vient pas seule. Depuis le début de l'année, nous avons droit à *Services compris*, une infopublicité d'une heure sur les services fédéraux, produite par TVA et présentée à ce réseau. Ottawa avait lancé un appel d'offres mais n'a pas fait beaucoup de chemin avec les autres télédiffuseurs. Pour TQS, l'émission devait entrer dans la catégorie des infopublicités, qu'il faut identifier comme telles en cours d'émission, et cela n'a pas plu; Radio-Canada exigeait pour sa part un droit de regard sur le contenu. Cela ne fut guère plus apprécié. TVA fut moins exigeant.

À première vue, la situation est ironique: le gouvernement coupe dans les budgets de Radio-Canada tout en investissant dans le secteur privé. Il est évident cependant que les critiques auraient été dix fois plus virulentes si Ottawa avait utilisé «sa» télévision d'Etat pour faire passer ses messages.

Cela dit, même si il manifeste moins de subtilité qu'un éléphant dans un magasin de porcelaine, le gouvernement fédéral, avec son jeu, son concours et ses capsules Canada, se situe dans la mouvance de l'heure, celle qui conduit les télé à intégrer la commandite ou le message dans le scénario. C'est ainsi qu'on verra l'animateur de *Salut bonjour*, une émission d'information, interviewer un porte-parole fédéral d'Attractions Canada.

Il faut dire que *Salut bonjour* n'est pas une débutante en ce domaine. Il fut une époque pas très lointaine où chaque pouce carré à la vue du téléspectateur était une promotion: la tasse de Nescafé, la boîte de céréales Kellogg, etc. Radio-Canada n'est pas en reste: on a vu récemment les vedettes des *Couche-tôt* ouvrir le réfrigérateur pour faire une publicité de lait en plein milieu de l'émission.

L'arrivée des miniséries, coûteuses et prestigieuses, a marqué le début d'une ère nouvelle. Qui ne se souvient du président d'Ultramar habillé en joueur de hockey au début de *Lance et Compte*, ou de l'annonce de *La Presse* dans *Scoop*, en vertu de laquelle un comédien annonçait en primeur la manchette de l'édition de lendemain? Les séries se sont multipliées et les commandites ont perdu de leur prestige. Les panneaux d'ouverture et de fermeture annonçant «cette émission vous est présentée par...» ne suffisent plus depuis belle lurette. Il faut plus. Toujours plus. Il faut un montage. Des concours. TVA a même mis sur pied un service qui ne fait que cela, concevoir des «concepts» pour les commanditaires.

Tous les réseaux recherchent frénétiquement des commandites. Même les téléromans commencent à délaissés les pubs traditionnelles: une promotion de l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent, avec Victor-Lévy Beaulieu, est présentée pendant *Bouscotte*, de VLB, dont l'action se déroule dans cette région. Et à l'antenne de Radio-Canada.

Parfois, les producteurs vont chercher des commanditaires ayant un rapport avec une série. La série *Les Bâtisseurs d'eau*, qui prendra l'antenne en mars à Radio-Canada, sera commanditée par Hydro-Québec. Logique. La série raconte l'histoire de l'hydroélectricité. Mais il n'est pas encore question que la mafia commandite *Omertà*.

MÉTÉO

Montréal	Québec
Pluie et neige.	Neige et grésil. Dégagement dim.
Dégagement dimanche.	Max: 2 Min: -18
Max: 3 Min: -17	Détails, page C 8

INDEX

Agenda..... B 7	Idées..... A 9
Annonces..... C 8	Livres..... D 1
Rentrée culturelle..... B 1	Le monde..... A 6
..... C 1	Les sports..... C 10
Avis publics..... C 2	Montréal..... A 3
Économie..... C 1	Mots croisés..... C 7
Éditorial..... A 8	Politique..... A 5

Le respect de la discipline plus que du droit

Le ministère de la Défense nationale a confié à l'ancien juge en chef de la Cour suprême, Brian Dickson, le mandat de revoir tout le système de justice militaire. Le magistrat doit remettre son rapport le 15 mars. Jocelyn Coulon entame une série de deux articles sur la justice militaire.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Le système de justice militaire est sous enquête. Depuis maintenant quatre ans, ses dysfonctionnements s'étalent à la une des journaux, dans de nombreux rapports d'enquête et jusque dans les procès en cour martiale. On y dénonce tour à tour ses lacunes, ses

méthodes de travail parfois secrètes, l'arbitraire de ses procédures et de ses sanctions, le laxisme de son administration, l'anticonstitutionnalité de certaines pratiques.

Les ratés de la justice militaire inquiètent même le ministre de la Défense nationale, Doug Young, qui vient de confier à l'ancien juge Dickson le soin de faire des recommandations pour la réformer. Jeudi,

M. Young a déclaré aux participants du Congrès des associations de défense que ce système ne devait pas «seulement résister à l'examen judiciaire le plus minutieux [mais devait] aussi inspirer confiance à tous les membres des Forces canadiennes et au grand public».

Mais de quoi au juste est-il question?

VOIR PAGE A 10: JUSTICE

Montréal s'éveille



PAUL CHIASSON PRESSE CANADIENNE

LE TEMPS froid et ensoleillé qu'il faisait hier matin sur Montréal a enveloppé la ville d'un voile vaporeux. Les émanations des cheminées des grands édifices laissent deviner un petit matin frisquet qu'un soleil pâlot éclaire avec peu de conviction. Aujourd'hui, la pluie, le grésil et la neige sont au rendez-vous. Retour du froid dimanche. Quel hiver bizarre!

Il ne sert à rien de se battre contre le Super Bowl

La vie américaine fera une halte demain soir pour le match du 31^e championnat de football

C'est demain soir le grand jour. Sur le coup de 18h, jusqu'à 150 millions d'Américains s'installeront devant la télévision pour les quatre ou cinq heures annuelles les plus courues au monde et pour la fortune des fabricants de croustilles, de bière, de boissons gazeuses et de pizza. Huit cents millions d'êtres humains dans plusieurs dizaines de pays les imiteront. Bien des parieurs auront les mains moites. Les veuves du sport devront prendre leur mal en patience: il ne sert à rien de se battre contre le Super Bowl qui, à XXXI ans, n'en finit plus de ne pas arrêter de grandir.

JEAN DION
LE DEVOIR

Tout a commencé par une chicane. Une histoire d'argent, bien sûr. La vénérable Ligue nationale, creuset incontesté du football américain depuis les années 1920, avait dans les pattes la renégate American Football League, établie en 1960. Bataille féroce pour les meilleurs joueurs. Surenchère. Inflation des salaires — mettons quand même les choses en perspective: en 1965, l'AFL «vole» le jeune quart-arrière étoilé Joe Namath en lui offrant... 25 000 \$ par saison. Faute de pouvoir tuer sa rivale, la NFL finit de guerre lasse par accepter un pacte. Les deux ligues resteront distinctes, mais un match de championnat commun aura lieu à chaque année. Le 15 janvier 1967, à Los Angeles, le monstre est né, le «Championnat du monde NFL-AFL» qui ne sera rebaptisé, rétroactivement, que quatre ans plus tard. Un billet pour le match coûte 10 \$.

Les sceptiques pullulent. Le déséquilibre entre les deux circuits est beaucoup trop important, arguent-ils, pour que le Super Bowl — les médias n'ont pas tardé à inventer l'expression en s'inspirant des bowls collégiaux — ait un sens. Les Packers de Green Bay leur donnent d'ailleurs raison: en 1967, ils bafouent Kansas City, la crème de l'AFL, puis massacrent Oakland un an plus tard. Ce faisant, une légende naît, que ne fera qu'accentuer son décès prématuré, en 1970: Vince Lombardi, l'entraîneur-chef du Pack, passe à l'histoire, ses citations deviennent célèbres, vraies («*Winning is not everything, it's the only thing*») ou fausses (un soir, alors qu'il se glissait au lit, son épouse lui dit:



ROGELIO SOLIS ASSOCIATED PRESS

Les fans des Packers de Green Bay portent un nom: ce sont les *cheeseheads*, en l'honneur de ces empaqueteurs de fromage qu'on trouvait à Green Bay. Cette jeune femme en route pour La Nouvelle-Orléans s'est donc confectionné une coiffure conforme à ses convictions sportives.

VOIR PAGE A 10: SUPER BOWL

Un pas de plus vers les élections

Rigueur ou dépense, les libéraux fédéraux sont divisés

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Devant plus de 1000 partisans, lors d'une assemblée politique qui prenait des airs de campagne électorale hier soir à Sainte-Foy, le premier ministre Chrétien a donné les raisons pour lesquelles il fallait garder l'équipe libérale au pouvoir à Ottawa. Mais le Canadien errant visiblement fatigué, de retour de Paris et d'Asie, s'est fait voler la vedette par le «p'tit gars» de la place, l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté.

«La Big Red Machine va battre les bleus poudre du Bloc lors des prochaines élections», a-t-il lancé pour réchauffer la foule après avoir défini le Canada comme une assurance contre les sinistres. «Une assurance contre les inondations au Saguenay et contre le sinistre PQ.»

Pour sa part, Jean Chrétien a tablé sur la réussite d'Équipe Canada en Asie et sur le «gouvernement honnête et compétent» du Parti libéral depuis 1993. Revenant sur le livre rouge du PLC qui l'avait fait mal paraître récemment devant des électeurs à la télévision, le premier ministre a soutenu que 90 % des promesses du document auront été remplies d'ici le déclenchement de la campagne électorale.

VOIR PAGE A 10: ÉLECTIONS

La marine chilienne n'a jamais identifié Groupe LG2 de Gerry Roufs

AGENCE FRANCE-PRESSE
PRESSE CANADIENNE

Punta Arenas — La marine chilienne n'a jamais identifié formellement le canadien Gerry Roufs à proximité du Cap Horn, a indiqué hier à l'AFP Jorge Minoletti, commandant en chef de la troisième zone navale chilienne basée à Punta Arenas (sud).

Concurrent du Vendée Globe, le Montréalais Gerry Roufs n'a plus été localisé par le système Argos depuis le 10 janvier.

Dans son bureau, le commandant a dévoilé le compte rendu de six missions de repérage faites les 16, 17 et 18 janvier dernier à la demande des organisateurs du Vendée-Globe.

VOIR PAGE A 10: ROUFS

ÉCONOMIE

La mort à escompte

Des sidéens font valoir leur mort prochaine pour tirer profit de leur assurance-vie

Quand on croit que l'on va mourir dans six mois ou dans deux ans et qu'on a besoin d'argent, pourquoi ne pas retirer son assurance-vie avant de mourir? Cette idée a suscité la naissance d'une nouvelle industrie, celle des escompteurs d'assurance-vie, qui s'adresse d'abord aux sidéens. Mais est-ce moral?

Lire notre reportage, page C 1

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Oh yeah!



PHILIPPE WOJAZER REUTERS

VOICI maintenant le chevalier Halliday! Le président Jacques Chirac a décoré hier le chanteur rock Johnny Hallyday de la Légion d'honneur. Le président a souligné le fait que le rocker français d'origine belge avait réussi la fusion des cultures française et américaine.

À LIRE LUNDI

Jacqueline de Romilly

L'Entrevue de lundi du *Devoir* portera sur Jacqueline de Romilly, helléniste française et deuxième femme à être entrée à l'Académie française. Elle est de ceux qui croient aux grandes œuvres et à la valeur universelle de la pensée antique. Elle déplore d'ailleurs que les jeunes générations se trouvent de plus en plus coupées de leurs fondements culturels, un héritage transmis depuis les débuts de l'Occident.



EN BREF

Le pape et les médias

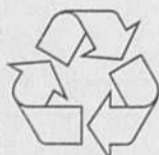
(Reuter) — Le pape Jean-Paul II a déploré hier que les grands médias occidentaux, qui inondent le monde de leurs informations, sont plus intéressés par les bénéfices qu'ils font que par les valeurs culturelles qu'ils propagent. Il regrette également que les moyens de diffusion modernes rendent difficile pour les parents de préserver leurs enfants des messages «malins» qui font intrusion chez eux «sans invitation ni préavis».

Guy Paul Morin: compensation

(PC) — Plus de dix ans après avoir été accusé du meurtre de Christine Jessop, qu'il n'avait pas commis, Guy Paul Morin vient de se faire accorder une compensation de 1,25 million de dollars par le gouvernement ontarien. Il va recevoir 700 000 \$ tandis que 550 000 \$ seront versés à ses parents, soit 100 000 \$ pour la souffrance qu'ils ont ressentie et le reste pour les frais juridiques subis. Il a été innocenté grâce à des tests d'ADN effectués en 1995.

Sus à l'alcool

(PC) — Le chef des Forces terrestres de l'armée canadienne, le lieutenant-général Maurice Baril, a déclaré hier vouloir instaurer une politique de tolérance zéro face à l'alcool au cours des missions sur le terrain. Il a expliqué, à l'occasion d'un discours devant le Congrès des associations de la Défense, que les cas d'inconduite avaient chuté dans les théâtres d'opération, là où la politique sur l'alcool était claire et facile à appliquer.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement no 0958. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

JUSTICE Plus de transparence

SUITE DE LA PAGE 1

De tout temps, la hiérarchie militaire a disposé d'un appareil juridique de coercition pour assurer son contrôle sur l'armée et la discipline dans les rangs. Les sanctions ont toujours été appliquées avec une rigueur implacable. L'historien René Chartrand, dans son livre *Le Patrimoine militaire canadien*, rappelle qu'au siècle dernier, l'armée britannique au Canada employait des méthodes «cruelles et barbares» pour punir les délits les plus insignifiants.

«Le moindre écart de conduite était impitoyablement puni après un jugement sommaire et sans appel d'une cour martiale régimentaire», écrit-il. Les soldats subissaient fréquemment le fouet. La sentence était exécutée devant le régiment au complet. Le règlement stipulait qu'on ne pouvait aller au-delà de 1000 coups de fouet. L'utilisation du martinet sera abolie en 1881. Un siècle plus tard, les rigueurs du système de justice militaire ont bien changé mais certaines méthodes «arbitraires et expéditives» persistent toujours.

Le régime de justice militaire actuel découle du Code de discipline militaire, qui figure dans la Loi sur la Défense nationale, ainsi que des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes. On trouve dans ces deux textes juridiques toutes les règles de conduite qui s'appliquent aux soldats, qu'ils soient membres de la force régulière ou de la force de réserve, les types d'infractions et les sanctions. Celles-ci vont de la simple réprimande à la peine de mort.

Un système «disciplinaire»

Selon le grand patron de ce système — le juge-avocat général —, le brigadier général Pierre Boutet, «le pouvoir judiciaire militaire est avant tout un instrument pour faire respecter la discipline» au sein des Forces armées. Ceci fait dire à Jean Asselin, avocat spécialisé dans les causes militaires, que le respect de cette discipline

«tend parfois à prendre le dessus sur le respect de la justice» et se montre «trop souvent expéditif».

Pour la faire respecter, «les Forces armées ont juridiction sur tous les militaires, 24 heures sur 24, 365 jours par an, où que vous soyez dans le monde», dit le général Boutet en précisant toutefois que ce pouvoir a été interprété avec certaines restrictions. L'institution militaire dispose de moyens pour contraindre les récalcitrants: pouvoirs d'enquête et d'arrestation de la police militaire; droit d'arrestation et de jugement sommaire par les officiers; pouvoirs des cours martiales.

Ainsi, dans une unité militaire standard de l'armée de terre (la compagnie), un major peut ordonner une arrestation et sanctionner un sous-officier ou un simple soldat. La peine est imposée lors d'un procès sommaire, présidé par un seul officier, où l'accusé ne peut disposer d'un avocat ni faire appel à une juridiction civile. Il peut toutefois choisir un procès en cour martiale. Le procès sommaire peut imposer des peines allant de la simple réprimande à une période de 90 jours d'emprisonnement. C'est là un processus que plusieurs avocats qualifient d'«arbitraire».

Si le major juge la faute grave, il peut porter l'affaire devant le commandant de la base. Celui-ci examine l'accusation et décide s'il peut en disposer ou s'il doit référer le tout à une cour martiale. Toute sanction qui peut entraîner un emprisonnement de plus de 30 jours doit être soumise à un commandant de base ou un officier du rang de brigadier général.

Il existe plusieurs types de cour martiale. Certaines sont présidées par un seul juge, d'autres sont composées d'un minimum de cinq membres. Tous sont des militaires, même les avocats de la défense comme ceux de la Couronne. Un accusé peut toutefois requérir les services d'un avocat civil. Les sanctions que les cours martiales peuvent infliger vont jusqu'à la peine de mort.

Si le système de justice militaire est si sévère, c'est que les offenses qui sont commises par des personnes en uniforme ont des répercussions plus sérieuses que dans le civil. Dans un jugement rendu en 1992, la Cour suprême indique que «les manquements à la discipline militaire doivent être réprimés promptement et, dans bien des cas, punis plus durement que si les mêmes actes avaient été accomplis par un civil».

C'est l'argument qui est aussi servi par les Forces armées. «Si, dans le monde civil, vous ne vous présentez pas au travail, vous risquez sans doute de perdre votre emploi, dit le général Boutet. Dans le monde militaire, cela peut être perçu comme une désertion. Un civil qui frappe son patron risque des poursuites. Chez nous, un coup porté à un supérieur menace la discipline et peut équivaloir à une mutinerie.»

Un système reconnu

Le bien-fondé de l'existence d'un système de justice militaire parallèle au système civil est reconnu par la Constitution. Dans son article 11f, la Charte canadienne des droits et libertés consacre l'existence de tribunaux spéciaux ayant compétence sur les affaires régies par le droit militaire. Dans un des rares appels entendus par la Cour suprême (*La Reine contre Généreux*), la cour a souligné en 1992 que l'«existence d'un système parallèle de droit et de tribunaux militaires, pour le maintien de la discipline dans les Forces armées, est profondément enracinée dans notre histoire et elle est justifiée» pour assurer la sécurité du pays.

Selon le juge-avocat général, le «système de justice militaire canadien est actuellement à l'avant-garde si on le compare avec



Le juge-avocat général Pierre Boutet

ceux d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Grande-Bretagne et même des États-Unis». Il offre toutes les garanties légales aux accusés. Le général Boutet indique que lorsqu'on examine ce système, il faut avoir en tête «qu'il s'applique à des militaires entraînés pour tuer» et que ses principales dispositions ont été définies pour «faire face à des situations de guerre».

«Le système, dit-il, doit être assez souple pour respecter les droits de tous et suffisamment précis et ferme pour s'appliquer rapidement lors de conflits.»

Jean Asselin est d'accord avec le général Boutet sur la nécessité de maintenir un système de justice militaire fort en temps de guerre. Il estime cependant que les règlements militaires actuels sont trop rigides lorsqu'on les applique en temps de paix. D'autres observateurs estiment que certaines procédures utilisées lors des procès sommaires ou lors des cours martiales et le fonctionnement de la police militaire sont ambigus et peuvent soulever des interrogations quant à leur indépendance face au pouvoir militaire.

Ainsi, dans l'affaire de l'hôpital de Bakovic, en Bosnie, où des soldats canadiens ont commis des actes répréhensibles, un rapport a conclu récemment que l'enquête de la police militaire «a été entachée d'irrégularités et indûment retardée».

Lors de procès en cour martiale, certains se sont questionnés sur le fait que le bureau du juge-avocat général «peut être appelé à jouer le rôle et de la poursuite et de la défense».

Le général Boutet n'écarte pas ces critiques du revers de la main. Il souligne toutefois que les réformes auxquelles son bureau travaille et celles qui seront proposées par l'ancien juge Dickson viendront répondre à certaines questions et rendront plus transparent le système de justice militaire.

Prochain article: Des réformes pour une armée moderne

ÉLECTIONS Soutenir l'économie

SUITE DE LA PAGE 1

Réunis en caucus national à Québec depuis jeudi, les libéraux fédéraux ont donc fait un pas de plus vers des élections printanières. La vice-première ministre Sheila Copps aurait d'ailleurs parlé du mois de mai à quelques journalistes. Et même si le premier ministre Chrétien n'a pas arrêté sa décision, le fait demeure que son caucus a été encouragé hier par les résultats de sondages internes qui, à l'inverse de l'enquête Environics publiée cette semaine dans le *Globe and Mail*, leur feraient faire des gains au Québec.

«Ce sont des résultats encourageants», a admis le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, un ministre généralement réservé dans ses commentaires. Ses propos hier prenaient toutefois des allures de discours électoral. En deux mots, il voulait faire savoir aux électeurs du Québec que rien ne sert de voter pour le Bloc québécois.

«Évidemment, ce ne sera jamais un parti qui pourra être un gouvernement national. Le seul parti qui peut défendre les intérêts des Québécois dans les années à venir c'est le Parti libéral du Canada. Actuellement, cela aiderait beaucoup les Québécois d'avoir plus de députés au gouvernement, ce que le Bloc ne peut jamais espérer faire.»

Le ministre Massé se dit persuadé que le PLC continuera de donner un «bon gouvernement» aux Québécois. Il refuse de fixer un nombre de sièges à atteindre pour son parti, mais il croit que les «problèmes de querelle et le manque d'un chef» au Bloc montreront à l'électorat que les libéraux, assurés d'une victoire partout au pays, représentent le bon cheval sur lequel parier lors des élections. Il n'a toutefois pas voulu confirmer l'hypothèse d'une élection «post-budget», en mai ou en juin.

«Septembre ou octobre serait bien aussi. Le pre-

mier ministre peut attendre le moment ultime pour déclencher des élections. J'ai déjà vu un premier ministre, qui avait décidé de déclencher des élections, changer d'avis à la dernière minute en raison de sondages défavorables.»

Le président du Conseil du trésor a été clair toutefois, il n'y a pas de mésentente avec son collègue des Finances, Paul Martin, au sujet du prochain budget. Il croit qu'on pourra y trouver à la fois de nouvelles compressions, tout autant qu'une hausse de certaines dépenses dans des secteurs qui le nécessitent.

Les députés libéraux, eux, restent divisés sur la question de l'heure à Ottawa: couper davantage dans l'appareil gouvernemental ou dépenser pour favoriser la création d'emploi. Le ministre des Finances, Paul Martin, n'a pas tranché le débat hier, évitant comme la peste les journalistes.

Le président du caucus libéral national, Joe Fontana, a toutefois déclaré que «le temps des compressions était révolu». Selon lui, Ottawa peut maintenant recommencer à soutenir l'économie en investissant des fonds dans la création d'emplois. Ceux et celles qui partagent cette idée au sein du caucus se sont fait discrets en dehors des réunions à huis-clos. Hors de portée des caméras et des micros, on sait cependant que les discussions ont été vives au sujet de la nécessité de dépenser à la veille d'élections fédérales.

Questionné à ce sujet, le Secrétaire d'État au Bureau fédéral de développement régional pour le Québec, Martin Cauchon, a été peu loquace, mais son sourire en disait long. «Moi, je suis en faveur de tout ce qui favorise le développement régional», a-t-il lancé aux journalistes.

En raison du rétablissement plus rapide que prévu des finances publiques fédérales et de taux d'intérêt favorables, on sait que le prochain budget fédéral s'annonce moins corsé que celui de l'an dernier.

SUITE DE LA PAGE 1

Ayant décollé à 9h locales de Punta Arenas, un avion de transports C 212 de construction espagnole a effectué une première recherche le 16. Son pilote, le lieutenant Carrasco, n'a cessé de répéter «Groupe LG» sur le canal 16. À 10h30 le passager d'un bateau a répondu: «Go ahead». Pressé de donner sa position, le marin survolé a répondu en anglais: «50.5 47 sud, 70.13 ouest», soit une position au nord-est du cap Horn.

De retour à la base de Punta Arenas, le pilote a précisé que le skipper s'était exprimé avec un accent français. Or, Gerry Roufs est parfaitement bilingue et parle anglais sans le moindre accent. Jamais, selon le commandant Minoletti, les mots Groupe LG Lima-Golfe n'ont été prononcés par l'occupant du bateau.

À l'issue de cette liaison en VHF de la position estimée, les recherches se sont poursuivies les jours suivants, logiquement, au sud puis au nord-est du cap Horn. La zone d'investigation s'est étendue sur 300 milles d'ouest en est et sur 200 milles du nord au sud.

Un autre avion de recherche a été adjoint au C 212 dès le vendredi 16, mais aucun espoir n'a resurgi. Toutefois, les fortes pluies, un vent violent levant des vagues de 10 mètres et la très faible visibilité «interdisant tout contact visuel», ont entravé les opérations de recherches.

Mais le chef de la troisième zone

ROUFS Reproches

navale chilienne, plein d'espoir à l'issue du contact radio, se déclare aujourd'hui «beaucoup moins optimiste» quant au sort de Gerry Roufs.

Michèle Cartier garde espoir

Michèle Cartier de son côté est convaincue que son conjoint Gerry Roufs est bien vivant, serein et toujours dans la compétition. «Il doit être très bien. J'ai l'impression qu'il est toujours en course. Je suis optimiste par rapport à ça», a confié Michèle Cartier à quelques journalistes.

Mme Cartier avoue avoir trouvé particulièrement difficile que les journalistes sautent «à une conclusion morbide alors qu'il n'avait perdu qu'une balise».

Mme Cartier reproche aux médias leur ton alarmiste. Elle reproche également aux deux skippers qui suivaient Gerry dans la course de ne pas avoir cherché à le repérer une fois qu'ils ont su que son voilier n'émettait plus de signal.

«Je trouve dommage que les deux derrière lui n'aient pas dérivé d'un centimètre pour aller sur sa route. Ce ne sont pas des hommes. Ce ne sont pas des marins. C'est clair. C'est intolérable. L'éthique maritime, c'est l'entraide même si on n'est pas copain», a-t-elle soutenu.

Elle a tenu à faire remarquer que seules les recherches en avion ont été interrompues et que les navires croisant dans le secteur et plusieurs organisations de radio amateur et d'observation par satellite sont toujours aux aguets.

SUPER BOWL Exploits et cocasseries

SUITE DE LA PAGE 1

«Mon Dieu, tu as les pieds froids», et il retourna «Chérie, quand nous sommes seuls, tu peux m'appeler Vince». Le trophée remis au gagnant du Super Bowl portera finalement son nom.

Mais c'est véritablement Namath, le prodige des Jets de New York, un fort en gueule, beau mec à la sombre tignasse qui fera plus tard des annonces de cafétéries, qui met le Super Bowl sur la carte lors du III^e rendez-vous en 1969, en rompant la domination de la NFL. Pour ce match de David contre Goliath, les Colts de Baltimore sont donnés favoris par trois touchés. Le jeudi, Namath, défiant la sagesse qui professe qu'il ne faut jamais provoquer l'adversaire, déclare: «Je pense que nous allons gagner. En fait, je le garantis.» Quand se termine le match, Jets 16, Colts 7, la stupeur n'a d'égale que l'intensité de la rivalité qui fera rage pendant quinze ans.

En 1970, les Chiefs de Kansas City répètent l'exploit des Jets, et une entente sur une refonte des cadres suit. En mai, la NFL et l'AFL fusionnent et, moyennant un déménagement, Pittsburgh, Cleveland et Baltimore prennent le chemin de la nouvelle American Football Conference. Le Super Bowl V, présenté à Miami le 17 janvier 1971, devient le premier «vrai» Super Bowl, un thriller que les Colts gagnent à l'arraché, 16-13 contre Dallas, grâce à un placement de Jim O'Brien lors du dernier jeu du match.

La décennie 1970 a deux visages. Des

Super Bowls ternes, à l'image de la domination à outrance qu'exercent les unités défensives dans toute la ligue, marquent les premières années. Même les puissants Dolphins de Miami, auteurs en 1972 du seul dossier parfait (17-0) de l'histoire, ne parviennent pas à enrayer la tendance, qui forcera bientôt la NFL à modifier plusieurs de ses règlements — déplacement des poteaux à l'arrière de la zone des buts, etc. — afin de favoriser l'attaque.

La deuxième moitié de la décennie voit l'éveil du géant. Des rencontres spectaculaires, la dynastie des Steelers de Pittsburgh — Terry Bradshaw, Lynn Swann, le «Steel Curtain», quatre titres en six ans —, les succès contrastés des Cowboys de Dallas, le vertueux «America's Team», et des irrévérents et délinquants (un peu cotés, aussi) Raiders d'Oakland, tout concourt à faire du Super Bowl l'événement numéro un du sport professionnel, maintenant loin devant la Série mondiale de baseball.

La lancée se poursuit dans les années 1980. En janvier 1982, malgré une grève des joueurs qui a paralysé la NFL pendant sept semaines, un auditoire record voit les premiers pas d'une très longue dynastie, celle des 49ers de San Francisco qui enlèveront cinq championnats en 14 ans: pas moins de 49,1 % de tous les appareils télé aux États-Unis sont alors branchés sur le Super Bowl XVI.

La démesure n'est pas loin. Les années suivantes marquent la diffusion du match dans un nombre croissant de pays, jus-

qu'en Chine. Si on excepte les Jeux olympiques et la Coupe du monde de soccer, qui ont l'avantage de s'étendre sur plusieurs jours, le Super Bowl devient l'émission de télé la plus regardée sur la planète. En 1989, le cap des 100 millions de spectateurs aux États-Unis seulement est atteint. Cette popularité amènera le Super Bowl à être le lieu d'une guerre publicitaire intense, les commanditaires profitant de l'occasion pour lancer d'ambitieuses campagnes; le Bud Bowl, où des bouteilles de bière s'affrontent sur un terrain de football, illustre cette frénésie, que ne rebutent pas des tarifs dépassant le million de dollars par tranche de 30 secondes.

Paradoxalement, au cours de cette période faste, les matchs eux-mêmes brillent par leur ennui. Bien des affrontements sont à sens unique et, plus souvent qu'autrement, l'issue en est scellée avant la mi-temps; 42-10, 46-10, 55-10, 52-17 deviennent des scores d'habitude. Le déséquilibre d'origine réapparaît par ailleurs: à compter de 1985, les équipes de la NFC gagnent 12 titres de suite, et un treizième est prévisible demain. Chaque fois, cependant, les amateurs se prennent à espérer qu'ils n'auront pas affaire à ce qu'il est désormais convenu d'appeler le «Super Bore».

Au moment d'amorcer sa quatrième décennie d'existence, le Super Bowl regorge d'exploits et de cocasseries, qui se sont imprimées dans bien des mémoires. Cette semaine, les internautes ayant fréquenté le site du réseau ESPN ont choisi

la passe de touché de Joe Montana à John Taylor, qui couronnait une incroyable poussée de fin de match de 92 verges et donnait la victoire aux 49ers contre Cincinnati au Super Bowl XXIII, en 1989, comme le jeu le plus remarquable depuis le début de la classique. On pourrait en souligner des moins glorieux mais tout aussi mémorables, la passe échappée par Jackie Smith dans la zone des buts qui coûta probablement le Super Bowl XIII aux Cowboys, le plongeon d'une verge de William Perry, le Réfrigérateur de 400 livres des Bears de Chicago, pour un touché au Super Bowl XX, le placement raté de Scott Norwood au Super Bowl XXV qui amorça un cauchemar de quatre ans pour les Bills de Buffalo.

À l'extérieur du terrain, on retiendra la question qu'un journaliste avait posée à Doug Williams, des Redskins de Washington, avant le Super Bowl XXII: «Depuis combien de temps êtes-vous un quart-arrière noir?»

A ces souvenirs s'en ajouteront d'autres demain. Apparaîtront aussi de lointaines réminiscences alors que, pour la première fois en 29 ans, les Packers de Green Bay prendront d'assaut le faux gazon du Superdome de La Nouvelle-Orléans. Parions que le vieux Vince Lombardi, là-haut, sourira. Et les engueulera s'ils ne se montrent pas à la hauteur de leur talent, même si, avec des millionnaires, cela ne se fait plus de nos jours.

Et même si gagner n'est plus la seule chose.

• CINÉMA •

Pas de gros canons québécois en vue

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Le film d'André Forcier en cours de montage ne sera sans doute pas terminé avant plusieurs mois et ce n'est pas l'année des Carle, Arcand et compagnie. Un printemps sans plusieurs sorties incendiaires, donc, mais avec quelques morceaux de choix, dont le dernier film du fascinant cinéaste Olivier Asselin.

Les gros soubresauts du printemps et du début de l'été se feront du côté des institutions et des festivals. En février ou mars, la Nouvelle Cinéma-thèque ouvrira ses portes, modernisée, agrandie, et en juin le Festival regroupant l'événement Chamberlan et le court métrage de Bernard Boulard célébrera son an 1.

Quand sortira le film d'Olivier Asselin *Le Siège de l'âme* qui paraît si inspirant? Sans doute au tout début de l'été. Le montage s'achève, Cinéma-

naire et Malofilm distribution l'envoient en présélection à Cannes. Sur fond de ludique quête métaphysique et de découverte d'une momie au cœur qui bat, le cinéaste de *La Liberté d'une statue* y questionne au Moyen âge l'existence de l'âme en compagnie des acteurs Emmanuel Bilodeau, Lucille Fluet, Rémy Girard et Alexis Martin.

En salle, un des films québécois qui promet le plus est une œuvre difficile, courageuse et, paraît-il, bouleversante de la cinéaste Anne Claire Poirier. *Tu as crié LET ME GO* s'inspire du drame personnel au cours duquel sa fille, après une dérive dans la drogue et la prostitution, fut assassinée. Il sortira aux Rendez-vous du cinéma québécois avant de gagner le circuit des cinémas.

Du côté du film pour tous, la pièce de résistance est le dernier-né de Roger Cantin, réalisateur de *Matusalem* et de *L'Assassin jouait du trombone*,

qui refait dans le film d'aventure et d'action trépidante à travers *La Vengeance de la femme en noir*, donnant la vedette à Germain Houde, Marc Labrèche, Raymond Bouchard et France Castel. Dans cette suite à *L'Assassin jouait du trombone*, Augustin Marleau, qui a repris sa carrière de comédien, fait face aux soupçons d'un inspecteur dans une mystérieuse affaire d'enlèvement. Sortie prévue le 21 mars.

Production grand public du cru, prévue pour la mi-mars, *J'en suis* de Claude Fournier donne la vedette à Roy Dupuis, Patrick Huard, Charlotte Laurier, France Castel, Albert Millaire (qu'on ne voit pas souvent au cinéma) et... la blonde et Française Arielle Dombasle. Roy Dupuis fait ses premiers pas dans la comédie en campant un hétérosexuel qui doit feindre une autre orientation pour travailler chez un antiquaire, avant d'être repris en main par une belle sirène (Dombasle, bien évidemment).

Bashar Shbib, l'homme qui tourne plus vite que son ombre, cinéaste montréalais de l'autre solitude, livre une série de cinq courts métrages, *The Senses*, élaborés autour de la notion des cinq sens, qui gagneront les salles dès le 31 janvier. Le segment qui aborde le goût, par exemple, raconte les aventures d'un amnésique qui ne peut retrouver des bribes de mémoire qu'à grands renforts de mets épicés. L'odorat est de son côté illustré par les pérégrinations d'un parfumeur à la recherche du fumet idéal.

Dans le champ du documentaire, quelques morceaux alléchants, dont *Marcel Dubé: aimer, écrire*, de Guy Simoneau, qui retrace le parcours du dramaturge si prolifique au cours des années 50, 60 et 70, toujours penché sur sa table d'écriture. L'excellent film *Mon cœur est témoin* de Louise Carré sur les femmes musulmanes questionne femmes et hommes de plusieurs pays placés sous le signe du croissant, à travers le Maghreb, l'Afrique noire et le Moyen-Orient. Femmes libérées, femmes soumises, hommes polygames parlant de leurs épouses comme s'il s'agissait de pur bétail, un vrai langage cinématographique se met au service d'une mosaïque de points de vue que l'on s'étonne de trouver si divergents dans un Islam multiforme. Aussi, *Une chambre à soi* de Sophie Bissonnette, exploration des projets-pilotes sur les maisons de naissance et la pratique des sages-femmes, et *Anatomie de Tarzan* d'Alain d'Aix, étude d'un mythe puissant, celui de l'homme-singe, en harmonie avec la nature, lequel a fait couler tant d'encre et rouler tant de pellicule.

On ressort également dans la foulée de la mort du poète *La Marche à l'amour*, des frères Serge et Jean Gagné, portrait de Gaston Miron, poète de la démesure et ambassadeur de notre littérature en France comme ailleurs.

On ressort également dans la foulée de la mort du poète *La Marche à l'amour*, des frères Serge et Jean Gagné, portrait de Gaston Miron, poète de la démesure et ambassadeur de notre littérature en France comme ailleurs.

Autre bijou en perspective, *Kolya*, du Tchèque Jan Sverak, qui vient d'être primé aux Golden Globes, récit situé à la fin des années 80 dans une Tchécoslovaquie encore dans le giron soviétique, où le propre père du réalisateur Zdenek Sverak incarne la victime d'un mariage bidon avec une Russe en quête de la nationalité tchèque qui lui abandonne son gamin sans crier gare. C'est le comique du quotidien qui tient la vedette dans un scénario à ce que l'on dit brillant.

Le très très émouvant *Ponette* de Jacques Voillon qui valut à la petite Victoire Thivisol (qui avait quatre ans



Le Van Loc dans une scène de *Cyclo*

SOURCE CFP DISTRIBUTION

Des propositions séduisantes

Les mois qui viennent seront riches en sorties multiples de films européens et étrangers

Février et mars, des mois assez creux en général, voient cette année se bousculer au portillon plusieurs productions attendues depuis longtemps, souvent primées dans les festivals, qui n'avaient pas trouvé de place à la grille d'automne et qui, tout à coup, surgissent en bouquet.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Bonne rentrée pour les cinéphiles qui auront plusieurs morceaux choisis à se mettre sous la dent, en provenance de plusieurs pays et non presque uniquement de France comme il arrive trop souvent.

Dès la mi-février atterrira le très espéré *Breaking the Waves* de Lars von Trier, mélodrame de haut vol et morceau de style qui raconte un amour menacé par l'accident inopportun du mari qui convainc son épouse de prendre un amant pour l'aider à guérir. Le film du réalisateur d'*Europa* est salué partout comme un coup de maître.

Quelques œuvres à souligner aussi: *Chamane* du gitan français Barta-bas qui nous avait déjà donné le tourbillonnant *Mazeppa*. Dans un registre beaucoup plus sobre, *Chamane* rappelle un peu par l'envoûtement de ses images de steppe *Urga* de Mikhailov à travers une fascinante histoire d'amour entre un prisonnier évadé de Sibérie et son cheval. Tran Anh Hung, réalisateur d'origine vietnamienne de la remarquable *Odeur de la papaye verte*, nous revient avec *Cyclo*, lauréat en 1995 du Lion d'or du Festival de Venise. On l'attendait vainement dans nos salles depuis. Il sort enfin, le 21 février. Le thème évoque une sorte de *Voleur de bicyclette* version vietnamienne, où un cyclo pauvre se fait voler son instrument de travail et doit commettre des méfaits pour le rembourser. Allégorie poétique sur l'univers du travail, de la famille, de la quête de nourriture, le film promet d'être un bijou.

Autre bijou en perspective, *Kolya*, du Tchèque Jan Sverak, qui vient d'être primé aux Golden Globes, récit situé à la fin des années 80 dans une Tchécoslovaquie encore dans le giron soviétique, où le propre père du réalisateur Zdenek Sverak incarne la victime d'un mariage bidon avec une Russe en quête de la nationalité tchèque qui lui abandonne son gamin sans crier gare. C'est le comique du quotidien qui tient la vedette dans un scénario à ce que l'on dit brillant.

Le très très émouvant *Ponette* de Jacques Voillon qui valut à la petite Victoire Thivisol (qui avait quatre ans



Love met en vedette Charlotte Gainsbourg et Charles Berling.

SOURCE MALOFILM DISTRIBUTION

au moment du rôle) le prix d'interprétation féminine à Venise, est un des films les plus touchants à avoir été réalisés sur l'enfance; ici celle d'une petite fille qui n'accepte pas la mort de sa mère. La jeune Victoire s'avère extraordinaire de talent et de vérité (dès le 28 février).

Le dernier-né du Roumain Lucian Pintilie, *Trop tard*, arrivera bientôt. Il explore une fois de plus la Roumanie d'aujourd'hui, indigente et déchirée, à l'heure cette fois où un procureur stagiaire se voit confier l'enquête sur la mort suspecte d'un mineur, quand les agitations politiques menacent le fragile système.

Les Voleurs d'André Téchiné célèbre le retour du couple Daniel Auteuil et Catherine Deneuve, déjà réunis dans *Ma saison préférée*, ici interprètes d'un polar capté par le regard d'un enfant qui apprend la mort de son père en cherchant à découvrir la vérité derrière les voiles qu'on lui tend. Dès le 31 janvier.

Même Kierkegaard

Le dernier film de Volker Schlöndorff, *Le Roi des aulnes*, une adaptation du célèbre roman de Tournier, met Malkovich en vedette dans la peau d'Abel, cet homme inquiet et enfantin qui embrigade les jeunes garçons sous le régime nazi. Une production imposante mais un peu timide face au nazisme et moins percutante que le roman de Tournier.

Love etc., inspiré du roman de Julia Barnes porté à l'écran par Marion Vernoux (cinéaste du délicieux *Personne ne m'aime*), réunit dans sa distribution Charlotte Gainsbourg, Yvan

Attal et Charles Berling à travers un triangle amoureux, avec les préférences, les phobies, les rêves de chaque membre qui assaïsonne l'amour de sa vinaigrette personnelle (14 février). Mais *Kama Sutra*, le dernier film de l'Indienne Mira Nair (la cinéaste de *Salam Bombay*) qui sortira le 21 février, est décevant, grosse production racoleuse sur l'art de l'amour. *Le Journal du séducteur* de Danièle Dubroux, d'après le roman éponyme de Kierkegaard, avec Melvil Poupaud, Chiara Mastroianni, Mathieu Almaric, Jean-Pierre Léaud, est une intrigue philosophico-amoureuse qui va gagner nos salles le 28 février. A surveiller aussi, le dernier film de Pascale Ferran (qui avait réalisé le remarquable *Petits arrangements avec les morts*). C'est intitulé *L'Age des possibles*, on y donne la vedette à des finissants du Conservatoire d'art dramatique de Strasbourg, on parle de la jeunesse, de ses déesses, de ses espoirs. Le 31 janvier sort *Anna Oz* d'Eric Rochant avec Charlotte Gainsbourg et Gérard Lanvin dans une histoire qui se situe entre rêve et réalité et entre Paris et Venise.

La comédie est également au programme avec *Le Jaguar* de Francis Veber (cinéaste de *La Chèvre*). Jean Reno et le séduisant Patrick Bruel se partagent la vedette dans cette sorte d'*Indien dans la ville* métré des *Voleurs*. Un Indien d'Amazonie catapulté à Paris avec choc des cultures en perspective. Quant à Gérard Lauzier, bédéiste et désormais cinéaste, il revêt Gérard Depardieu de la froque d'un professeur de lycée aboutissant dans la classe dure d'un quartier difficile en découpant quelques gratinées tranches de vie. *Le Plus Beau Métier du monde* prendra l'affiche en mars.



Marcel Dubé et Guy Simoneau

SOURCE CINÉMA LIBRE

"UN CHEF-D'OEUVRE, SUPERBE, GRANDIOSE!"
— Dave Kehr, NEW YORK DAILY NEWS

La musique inoubliable de MICHEL LEGRAND

incluant la chanson "JE NE POURRAI JAMAIS VIVRE SANS TOI"

les parapluies de cherbourg de Jacques Demy

Catherine Deneuve

Un grand classique qui a fait le tour du monde!

Nouvelle copie couleur magnifiquement restaurée! Son Dolby Stéréo

1h00 - 3h10 - 5h20 - 7h30 - 9h35

CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS ★

MARIE TRINTIGNANT
MARIA DE MEDEIROS
CHRISTIAN CHARMETANT

DES NOUVELLES DU BON DIEU
Un film de Didier Le Pêcheur

LA SAINTE CRITIQUE EST EMBALLÉE!

« Grâce à une forme originale, une distribution de haut calibre, un humour décapant... Didier Le Pêcheur a frappé juste et fort. Bonne nouvelle pour le cinéma »
— Le Devoir

« Un polar tout à la fois irrévérant, léger, jouissif et original, que l'on savoure du début à la fin »
— La Presse

13 ANS +

FAMOUS PLAYERS LOEWS

12:45 - 3:05 - 5:15 - 7:30 - 9:50

Gaston Miron

REAL CAPUANO

SMCQ

Société de musique contemporaine du Québec
Walter Boudreau, directeur artistique

30 ans de concerts
SAISON 1996-1997

Les Klavierstücke - Le jeudi 6 mars - 18 h
OSMCQ - Le mercredi 9 avril - 20 h
Orient Express - Le jeudi 12 juin - 20 h

Abonnements 3 concerts encore disponibles : 843-9305
50\$ régulier
35\$ étudiants et aînés

Salle Pierre-Mercure
Centre Pierre-Péladeau
300, boul. de Maisonneuve Est
Métro Berri-UQAM
Réservations : 987-6919

Tous les concerts ont lieu à la Salle Pierre-Mercure
Billets : 23\$/16\$ aînés et étudiants

"RIDICULE EST UN DIVERTISSEMENT SOLIDE ET INTELLIGENT QUI RÉJOUIRA LES «BEAUX ESPRITS» DE NOTRE ÉPOQUE."
— Georges Prêtre, Journal Veir

FANNY ARDANT • CHARLES BERLING • BERNARD GIRALDEAU
JUDITH GODRÉCHE • JEAN ROCHFORD

Un film de PATRICE LECONTE

RIDICULE
Il n'épargne personne CFP

13 ANS +

CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS ★

CINÉPLEX ODÉON DAUPHIN ★

CARREFOUR DU NORD ST-JEROME ★